

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU

PROVISIONAL SALARY TAX (PST)

EXEMPLE

Basic allowance des deux années : **132 000 \$HK**

Salaire perçu pour l'année A/B : **332 000 \$HK**

Salaire imposable pour l'année A/B : **200 000 \$HK**

Salaire perçu pour l'année B/C : **392 000 \$HK**

Salaire imposable pour l'année B/C : **260 000 \$HK**

	Taux d'imposition
50 000 premiers \$HK	2 %
50 000 \$HK suivants	6 %
50 000 \$HK suivants	10 %
50 000 \$HK suivants	14 %
Salaire restant	17 %

MAI

ANNÉE

B

La période du **Tax return**

Vous déclarez les revenus que vous avez effectivement perçus pendant l'année fiscale A/B (332 000 \$HK).

AUTOMNE

ANNÉE

B

JANVIER

ANNÉE

C

La période du **paiement des 3/4 de l'acompte provisionnel**

Vous devez payer éventuellement la somme du reste à payer pour l'année A/B et 75 % du montant provisionnel pour l'année B/C (12 000 \$HK).

AVRIL

ANNÉE

C

MAI

ANNÉE

C

La période du **Tax return**

Vous déclarez les revenus que vous avez effectivement perçus pendant l'année fiscale B/C.

La période du **Tax assessment**

C'est la période à laquelle vous recevez votre avis d'imposition vous indiquant la somme à payer dans les prochains mois. Cette somme comprend :

Le montant final de l'impôt de l'année B/C qui n'aurait pas été payé

Le montant provisionnel de l'impôt pour l'année C/D (basé sur le salaire imposable de l'année B/C, c'est-à-dire 200 000 \$HK).

Reste à payer pour l'année B/C : $22\ 800 - 16\ 000 = 6\ 800\ HK

Montant provisionnel année C/D : 22 800 \$HK

AUTOMNE

ANNÉE

C

La période du **paiement des 3/4 de l'acompte provisionnel**

Vous devez payer

la somme du reste à payer pour l'année B/C (6 800 \$HK)

75 % du montant provisionnel pour l'année C/D (75 % de 22 800

= 17 100 \$HK)

soit 23 900 \$HK au total.

Vous avez terminé de payer totalement l'impôt pour l'année fiscale B/C.

La période du **paiement du dernier quart de l'acompte provisionnel**

Vous devez payer le reste de l'acompte provisionnel (25 % de 22 800 \$HK) qui vous a été donné à l'automne soit 5 700 \$HK.

AVRIL

ANNÉE

D

ET AINSI DE SUITE...

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU PROVISIONAL SALARY TAX (PST)

EXEMPLE

Basic allowance des deux années : **132 000 \$HK**

Salaire perçu pour l'année A/B : **332 000 \$HK**

Salaire imposable pour l'année A/B : **200 000 \$HK**

Salaire perçu pour l'année B/C : **392 000 \$HK**

Salaire imposable pour l'année B/C : **260 000 \$HK**

	Taux d'imposition
50 000 premiers \$HK	2 %
50 000 \$HK suivants	6 %
50 000 \$HK suivants	10 %
50 000 \$HK suivants	14 %
Salaire restant	17 %

MAI

ANNÉE

B

La période du **Tax return**

Vous déclarez les revenus que vous avez effectivement perçus pendant l'année fiscale A/B (332 000 \$HK).

AUTOMNE

ANNÉE

B

JANVIER

ANNÉE

C

La période du **paiement des 3/4 de l'acompte provisionnel**

Vous devez payer éventuellement la somme du reste à payer pour l'année A/B et 75 % du montant provisionnel pour l'année B/C (12 000 \$HK).

AVRIL

ANNÉE

C

MAI

ANNÉE

C

La période du **Tax return**

Vous déclarez les revenus que vous avez effectivement perçus pendant l'année fiscale B/C.

La période du **Tax assessment**

C'est la période à laquelle vous recevez votre avis d'imposition vous indiquant la somme à payer dans les prochains mois. Cette somme comprend :

Le montant final de l'impôt de l'année B/C qui n'aurait pas été payé

Le montant provisionnel de l'impôt pour l'année C/D (basé sur le salaire imposable de l'année B/C, c'est-à-dire 200 000 \$HK).

Reste à payer pour l'année B/C : $22\ 800 - 16\ 000 = 6\ 800\ HK

Montant provisionnel année C/D : 22 800 \$HK

AUTOMNE

ANNÉE

C

La période du **paiement des 3/4 de l'acompte provisionnel**

Vous devez payer

la somme du reste à payer pour l'année B/C (6 800 \$HK)

75 % du montant provisionnel pour l'année C/D (75 % de 22 800

= 17 100 \$HK)

soit 23 900 \$HK au total.

Vous avez terminé de payer totalement l'impôt pour l'année fiscale B/C.

La période du **paiement du dernier quart de l'acompte provisionnel**

Vous devez payer le reste de l'acompte provisionnel (25 % de 22 800 \$HK) qui vous a été donné à l'automne soit 5 700 \$HK.

AVRIL

ANNÉE

D

ET AINSI DE SUITE...

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU PROVISIONAL SALARY TAX (PST)

EXEMPLE

Basic allowance des deux années : **132 000 \$HK**

Salaire perçu pour l'année A/B : **332 000 \$HK**

Salaire imposable pour l'année A/B : **200 000 \$HK**

Salaire perçu pour l'année B/C : **392 000 \$HK**

Salaire imposable pour l'année B/C : **260 000 \$HK**

	Taux d'imposition
50 000 premiers \$HK	2 %
50 000 \$HK suivants	6 %
50 000 \$HK suivants	10 %
50 000 \$HK suivants	14 %
Salaire restant	17 %

MAI

ANNÉE

B

La période du **Tax return**

Vous déclarez les revenus que vous avez effectivement perçus pendant l'année fiscale A/B (332 000 \$HK).

AUTOMNE

ANNÉE

B

JANVIER

ANNÉE

C

La période du **paiement des 3/4 de l'acompte provisionnel**

Vous devez payer éventuellement la somme du reste à payer pour l'année A/B et 75 % du montant provisionnel pour l'année B/C (12 000 \$HK).

AVRIL

ANNÉE

C

MAI

ANNÉE

C

La période du **Tax return**

Vous déclarez les revenus que vous avez effectivement perçus pendant l'année fiscale B/C.

La période du **Tax assessment**

C'est la période à laquelle vous recevez votre avis d'imposition vous indiquant la somme à payer dans les prochains mois. Cette somme comprend :

Le montant final de l'impôt de l'année B/C qui n'aurait pas été payé

Le montant provisionnel de l'impôt pour l'année C/D (basé sur le salaire imposable de l'année B/C, c'est-à-dire 200 000 \$HK).

Reste à payer pour l'année B/C : $22\ 800 - 16\ 000 = 6\ 800\ HK

Montant provisionnel année C/D : 22 800 \$HK

AUTOMNE

ANNÉE

C

La période du **paiement des 3/4 de l'acompte provisionnel**

Vous devez payer

la somme du reste à payer pour l'année B/C (6 800 \$HK)

75 % du montant provisionnel pour l'année C/D (75 % de 22 800

= 17 100 \$HK)

soit 23 900 \$HK au total.

Vous avez terminé de payer totalement l'impôt pour l'année fiscale B/C.

La période du **paiement du dernier quart de l'acompte provisionnel**

Vous devez payer le reste de l'acompte provisionnel (25 % de 22 800 \$HK) qui vous a été donné à l'automne soit 5 700 \$HK.

AVRIL

ANNÉE

D

ET AINSI DE SUITE...

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU PROVISIONAL SALARY TAX (PST)

EXEMPLE

Basic allowance des deux années : **132 000 \$HK**

Salaire perçu pour l'année A/B : **332 000 \$HK**

Salaire imposable pour l'année A/B : **200 000 \$HK**

Salaire perçu pour l'année B/C : **392 000 \$HK**

Salaire imposable pour l'année B/C : **260 000 \$HK**

	Taux d'imposition
50 000 premiers \$HK	2 %
50 000 \$HK suivants	6 %
50 000 \$HK suivants	10 %
50 000 \$HK suivants	14 %
Salaire restant	17 %

MAI

ANNÉE

B

La période du Tax return

Vous déclarez les revenus que vous avez effectivement perçus pendant l'année fiscale A/B (332 000 \$HK).

AUTOMNE

ANNÉE

B

JANVIER

ANNÉE

C

La période du paiement des 3/4 de l'acompte provisionnel

Vous devez payer éventuellement la somme du reste à payer pour l'année A/B et 75 % du montant provisionnel pour l'année B/C (12 000 \$HK).

AVRIL

ANNÉE

C

MAI

ANNÉE

C

La période du Tax assessment

Vous devez payer le reste de l'acompte provisionnel (25 %) qui vous a été donné à l'automne (4 000 \$HK).

AUTOMNE

ANNÉE

C

La période du Tax return

Vous déclarez les revenus que vous avez effectivement perçus pendant l'année fiscale B/C.

La période du Tax assessment

C'est la période à laquelle vous recevez votre avis d'imposition vous indiquant la somme à payer dans les prochains mois. Cette somme comprend :

Le montant final de l'impôt de l'année B/C qui n'aurait pas été payé

Le montant provisionnel de l'impôt pour l'année C/D (basé sur le salaire imposable de l'année B/C, c'est-à-dire 200 000 \$HK).

Reste à payer pour l'année B/C : $22\ 800 - 16\ 000 = 6\ 800\ HK

Montant provisionnel année C/D : 22 800 \$HK

La période du paiement des 3/4 de l'acompte provisionnel

Vous devez payer

la somme du reste à payer pour l'année B/C (6 800 \$HK)

75 % du montant provisionnel pour l'année C/D (75 % de 22 800

= 17 100 \$HK),

soit 23 900 \$HK au total.

Vous avez terminé de payer totalement l'impôt pour l'année fiscale B/C.

La période du paiement du dernier quart de l'acompte provisionnel

Vous devez payer le reste de l'acompte provisionnel (25 % de 22 800 \$HK) qui vous a été donné à l'automne soit 5 700 \$HK.

AVRIL

ANNÉE

D

ET AINSI DE SUITE...